
Chronique du livre

Bruno Jean et Danielle Lafontaine (dir.). *La multifonctionnalité de l'agriculture et des territoires ruraux: Enjeux théoriques et d'action publique*. Rimouski, Éditions du GRIDEQ et du CRDT, 2010, 228 p.

Selon les auteurs de cet ouvrage collectif, l'intérêt que soulève depuis quelques années la question de la multifonctionnalité telle que prise en considération à l'échelon des territoires ou encore des milieux ruraux n'est pas nouveau et ils fournissent des preuves à l'appui. En signalant que les 14 textes ont été répartis en deux ensembles : Les perspectives européennes (surtout françaises) suivi des perspectives nord-américaines (surtout québécoises), les auteurs donnent une image plus précise du volume que le sous-titre ici privilégié.

La jonction entre les deux ensembles se fait par la contribution d'A. Royer de Paris I et de D. M. Gouin de l'Université Laval qui soulignent les profonds changements qu'ont connus les agricultures de part et d'autre de l'Atlantique ces quelques cinquante dernières années. On se trouve en présence selon leurs dires d'une agriculture intensive qualifiée de productiviste aujourd'hui victime de son succès. On peut penser ici aux montagnes de beurre accumulée par l'agriculture de l'Union européenne. Il est d'ailleurs question de la Politique agricole commune (PAC). Et, tant qu'à y être, pourquoi ne pas faire allusion au controversé (à l'extérieur de chez nos voisins) du Farm Bill qui permet aux agriculteurs du Mid-West et du Far-West d'empocher des sommes fabuleuses aux dépens des paysans du tiers-monde. Plus près de nous, c'est la référence à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec qui intéressera le lecteur québécois. On parle ici d'approche normative, soit celle que la Commission dite Pronovost, du nom de son président, a préconisé dans son rapport très vite tabletté par un gouvernement soucieux de défendre avant tout les intérêts de l'UPA, défenderesse du modèle productiviste. Or, que dit la Commission? Rien d'autre

que «... l'agriculture de demain doit être multifonctionnelle, c'est-à-dire aller au-delà de son rôle nourricier». Les auteurs traitent de cette multifonctionnalité de façon similaire à ce qu'illustre D. Parent par une jolie figure et reprise à sa façon par B. Jean dans le dernier chapitre. Il s'agit de diverses fonctions vues sous les angles économique, environnemental et social. Mais comment y parvenir? On ne connaît pas de réponse véritable à cette interrogation. En effet, les auteurs reconnaissent que la Commission Pronovost demeure vague sur la façon d'atteindre cet objectif. Pour eux, il importe d'inventer de nouveaux instruments d'intervention en reconnaissant que l'analyse demeure à faire, ce avec quoi les autres auteurs de l'ouvrage me paraissent en accord.

Parmi eux l'homonyme de B. Jean, Yves de son prénom, de l'Université de Poitiers, présente un tableau saisissant de l'évolution des espaces ruraux français en attirant l'attention sur quatre aspects qui ont retenu l'attention des géographes ces dix dernières années : la diversité des dynamiques spatiales rurales; les conflits, les tensions entre les pratiques agricoles et l'environnement; l'influence des produits des terroirs sur les dynamiques spatiales; le rôle des agriculteurs dans les sociétés locales. De son côté, P. Mundler, de Lyon, prend son appui sur des travaux de l'OCDE pour bien définir le concept de multifonctionnalité. On y retrouve la version qualifiée de « normative » qui est forgée à partir des fonctions qu'assigne la société à l'agriculture. Or, le problème, comme l'admettent les experts de l'OCDE, tient au fait qu'une vision normative suscite des objectifs différents d'un pays à un autre.

B. Jean ferme la marche avec un chapitre qui rappellera des souvenirs aux lecteurs d'un certain âge, ou d'un âge certain, par des allusions au Bureau d'aménagement de l'Est du Québec et sa stratégie de développement régional basée sur la spécialisation des territoires ruraux dans certaines activités agricoles et forestières. En opposition, l'auteur rappelle le

mouvement social rural qui, à la fin des années 1970, mit en avant le concept d'aménagement intégré des ressources. Il s'agit, on l'aura compris, d'une approche de développement territorial qui prend son appui sur la pluriactivité des ruraux en tirant profit de la répartition saisonnière de diverses activités. Assistera-t-on, comme l'espère l'auteur, à l'avènement d'un nouveau contrat social suite aux travaux de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de

Tremblay, Rémy et Diane-Gabrielle Tremblay, La classe créative selon Richard Florida: un paradigme urbain plausible?, Québec, Presses de l'Université du Québec, Coll. Géographie contemporaine, 2010, 243 p.

Faut-il présenter Richard Florida? Originaire du New Jersey, celui qui serait l'économiste le plus en demande à travers le monde comme conférencier fait la pluie et le beau temps à l'Université de Toronto et réside dans la métropole canadienne depuis qu'il fut subjugué par tous les lauriers qui lui furent lancés lors de ses premiers passages. Le but visé par le duo Tremblay - Tremblay de Télé-Université-UQAM est de poursuivre - suite à des travaux antérieurs - et d'approfondir les débats suscités par les idées controversées de Florida. Pas moins de onze auteurs se partagent les neuf chapitres de cet ouvrage. Le travail de coordination des responsables de cette édition n'a pu empêcher les répétitions. Mais, si elles sont nombreuses, elles ne choquent pas car, surtout pour les non initiés, les répétitions tiennent lieu davantage de rappels. Comme on le sait, suivant un vieux principe en pédagogie : répéter aide à mieux faire assimiler. Alors que le lecteur se prépare à lire sur les trois «T» (talent, tolérance et technologie) lesquels, avec les indices gai et bohémien (écrivains, artistes, musiciens, concepteurs, photographes, etc.) servent à résumer les idées de celui qui fait courir les édiles en mal d'idées nouvelles pour mettre leur ville sur la carte.

Le tout débute avec une contribution de Tremblay, D. G. et de Darchen, S. comme certains de leurs collaborateurs ne manquent pas de le faire, on s'interroge ici sur la relation de

l'agroalimentaire québécois? Rien ne le laisse percevoir. Mais cet ouvrage offre une occasion à tout le moins de relancer le débat. Une affaire à suivre car il y va de l'avenir d'une dimension importante de l'avenir socio-économique du Québec.

André Joyal
Professeur, Université du Québec à Trois-Rivières

causalité entre le degré de tolérance et son potentiel sur le plan économique. On est toujours aux prises avec le dilemme de l'œuf et de la poule. Quel phénomène précède l'autre? Selon Florida, le talent engendrerait la croissance, alors que d'autres soutiennent le contraire : la croissance attire le talent. Le lien de causalité entre les deux serait plutôt circulaire et cumulatif et non unidirectionnel comme le soutient Florida. En fait, tel qu'indiqué, la thèse de Florida fait l'objet de trois critiques principales : 1-Elle constitue une interprétation simplifiée de la croissance économique en milieu urbain; 2-Elle évite de tenir compte que c'est en banlieue que se retrouve cette fameuse classe créative; 3-Elle pêche par des choix méthodologiques pour le moins discutables. C'est ce sur quoi s'étendent les auteurs des chapitres subséquents.

Ainsi, avec le chapitre de Levine, M. V., le lecteur se voit offrir une cinglante critique des allégations « floridiennes ». Professeur d'histoire et d'études urbaines à l'Université du Wisconsin, Levine est un familier de Montréal et de la langue de Vigneault. Après avoir examiné brièvement les éléments clés de la thèse de la classe créative, l'auteur en souligne les lacunes méthodologiques et conceptuelles. Il passe ensuite aux preuves empiriques relativement à certaines assertions de Florida sur ce qui se rapporte au lien entre la classe créative et la prospérité économique d'une ville. Enfin, Levine examine certaines implications en matière de politique urbaine. À propos de ces dernières, les exemples de Baltimore, Memphis et du Michigan servent d'illustrations. On apprend que dans la ville d'Elvis, on a procédé à des aménagements des berges du fleuve afin de s'assurer l'attrait de la classe créative qui, faut-il